



Ordonnance de télécom CRTC 2010-472

Version PDF

Ottawa, le 12 juillet 2010

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes.
Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	350 (Aliant Telecom)	le 4 juin 2009
Société TELUS Communications	519 (TCQ)	le 24 juillet 2009

Secrétaire général